

# UHR Etangs, lacs et littoral landais

## Fiche n°3 FRFRL28\_1 – Ruisseau de la Gourgue

Version	Date mise à jour	Auteurs
1	Juin 2010	SPEMA
2	Août 2011	SPEMA

Bibliographie :

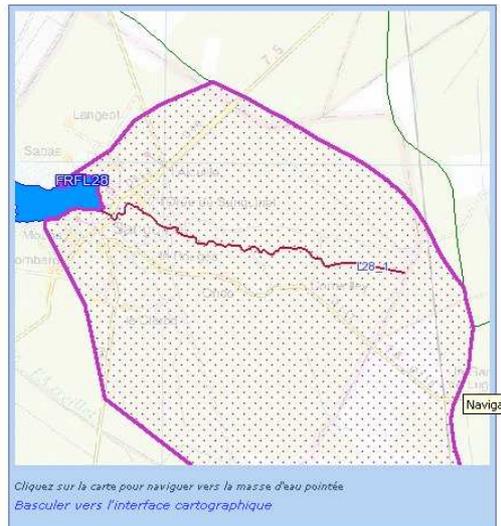
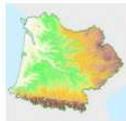
1. La Gourgue – Diagnostic et propositions d'aménagement et de restauration - Communauté de commune des grands lacs – janvier 2011 – 17p



### ANALYSE DES DONNEES

#### ► Données élaborées Etat des lieux 2006-2007

- **La Gourgue**
- Code : FRFRL28\_1
- Cours d'eau : La Gourgue
- MEFM : Non
- Type : Naturelle
- Longueur : 8 Km
- Commission territoriale :
- U.H.R. : Etangs, lacs et littoral landais
- Département(s) :



#### ● Objectif d'état de la masse d'eau

Objectif état global :	Bon état 2015	
Objectif état écologique :	Bon état 2015	
	Objectif état chimique :	Bon état 2015

#### ● Etat de la masse d'eau (Evaluation 2006-2007)

		Indice de confiance			Indice de confiance
<b>Etat écologique (Mesuré) :</b>		Moyen ●●○	<b>Etat chimique :</b>		Bon ●○○
Etat biologique :		Non classé			
IBGN :		Non classé			
IBD :		Non classé			
IPR :		Non classé			
<b>Etat physico-chimique :</b>		Moyen			
Oxygène :		Moyen			
Température :		Très bon			
Nutriments :		Bon			
Acidification :		Bon			

Télécharger l'Arrêté du 25 janvier 2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface

#### ● Stations de mesure pour qualifier l'état

- La Gourgue à Sanguinet (05191800) - Données élaborées

► Station de mesure

Station : La Gourgue à Sanguinet

Code RNDE : 05191800  
 Commune : SANGUINET  
 Localisation précise : Pont de la D652 à Sanguinet  
 Finalité : Affluent principal lac Cazaux-Sanguinet  
 Masse d'eau : La Gourgue (FRFRL28\_1)  
 Réseau(x) : Réseau Départemental Landes, SAGE Etangs Littoraux Born et Buch, Réseau Complémentaire Agence



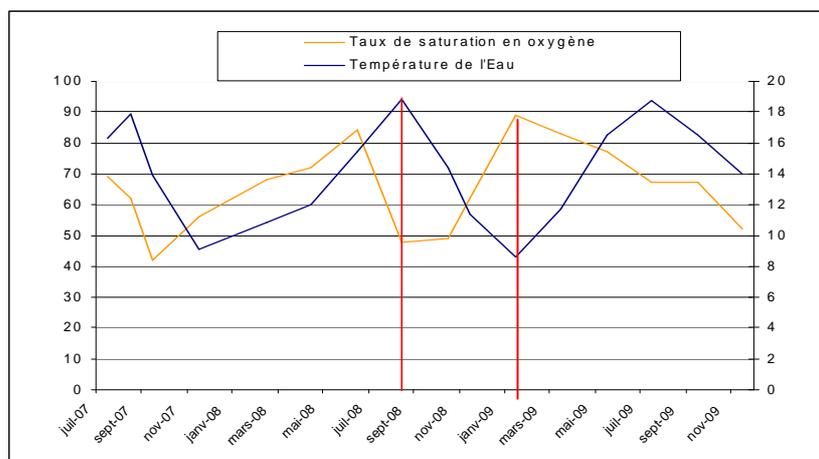
Données 2006/2007 - SDAGE 2010/2015

Physico-chimie		Valeurs déclassantes (mg/l)	Seuil bon état
Carbone Organique (COD) :	Bon	-	≤ 7 mg/l
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5) (DBO5) :	Très bon	-	≤ 6 mg/l
Oxygène dissous (O2 Dissous) :	Bon	-	≥ 6 mg/l
Taux de saturation en oxygène (Taux saturation O2) :	Moyen	56,00	≥ 70%
Ammonium (NH4+) :	Bon	-	≤ 0,5 mg/l
Nitrites (NO2-) :	Très bon	-	≤ 0,3 mg/l
Nitrates (NO3-) :	Très bon	-	≤ 50 mg/l
Phosphore total (Ptot) :	Très bon	-	≤ 0,2 mg/l
Orthophosphates (PO4(3-)) :	Très bon	-	≤ 0,5 mg/l
Potentiel min en Hydrogène (pH) (pH min) :	Bon	-	≥ 6 U pH
Potentiel max en Hydrogène (pH) (pH max) :	Très bon	-	≤ 9 U pH
Température de l'Eau (T°C) :	Très bon	-	≤ 21,5°/25,5°
<b>Biologie</b>			
Indice Biologique Diatomées (IBD) :	Non classé	-	-
Indice Biologique Global Normalisé (I.B.G.N.) (IBGN) :	Non classé	-	-
Indice Poisson Rivière (IPR) :	Non classé	-	-
<b>Paramètres chimiques</b>			
Chimie :	Non classé	-	-

La première lecture des données fournies, en 2010, alors que n'est disponible que l'état des lieux, est la suivante :

✓ Le paramètre déclassant est le taux de saturation en oxygène. Cette dégradation n'est pas associée à une charge organique anormale (conformité des paramètres DBO5 et COD). Les mauvaises valeurs sont enregistrées en été (le taux de saturation en oxygène d'une eau dépend essentiellement de la T°C de celle-ci, les valeurs basses étant enregistrées lorsque la T°C augmente).

Code de la station	Libellé national de la station	date du prélèvement	Température de l'Eau	Taux de saturation en oxygène
5191800	sanguinet	04/07/2007	16,3	69
5191800	sanguinet	01/08/2007	17,9	62
5191800	sanguinet	27/09/2007	13,9	42
5191800	sanguinet	22/11/2007	9,1	56
5191800	sanguinet	06/02/2008	10,8	68
5191800	sanguinet	03/04/2008	12	72
5191800	sanguinet	09/06/2008	15,4	84
5191800	sanguinet	05/08/2008	18,8	48
5191800	sanguinet	08/10/2008	14,4	49
5191800	sanguinet	12/11/2008	11,4	62
5191800	sanguinet	22/01/2009	8,6	89
5191800	sanguinet	16/03/2009	11,7	83
5191800	sanguinet	11/05/2009	16,5	77
5191800	sanguinet	15/07/2009	18,7	67
5191800	sanguinet	15/09/2009	16,5	67
5191800	sanguinet	02/11/2009	14	52



✓ On constate par ailleurs une altération de la qualité de l'eau sur le paramètre bactériologie.

#### Analyses physico-chimiques

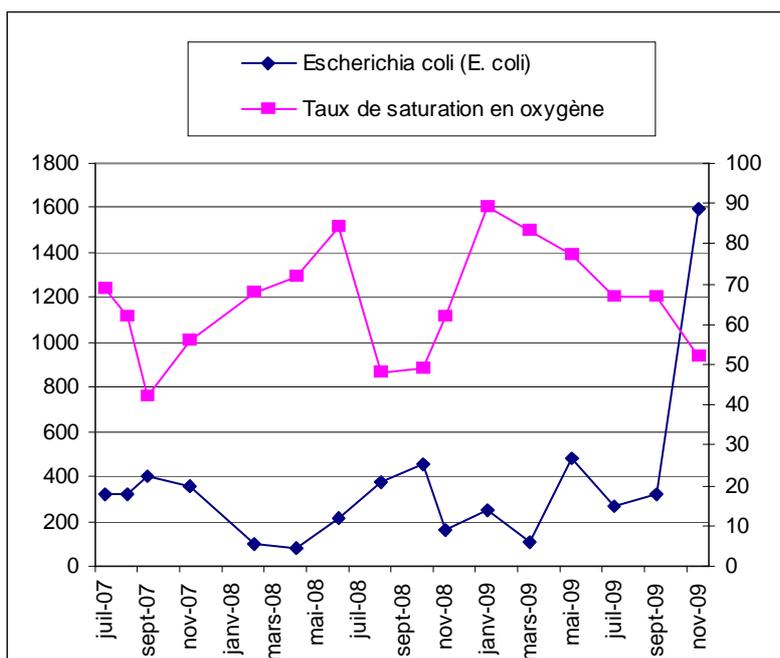
Année	MOOX	AZOT	NITR	PHOS	EPRV	PAES	COUL	TEMP	MINE	ACID	BACT	MPMI	SED	PEST	HAP	PCB	MPOR
2008	36	67	64	81	83	74		91	24	76	52	79		75			
2009	36	72	63	81	78	73		92	26	72	28	79	80	70			70

La commune de Sanguinet est équipée d'un réseau séparatif et d'une STEP BAAP de 8000 EH, dont le rejet est infiltré, très éloignée de la Gourgue et du lac (impératif de protection de la baignade sur le lac). Un projet de nouvelle STEP est à l'étude (16000EH).

Code de la station	date du prélèvement	libelle parametre	resultat de l'analyse	Limite inférieure Très bon état	Limite inférieure Bon état	Limite inférieure Etat passable	Limite inférieure Etat mauvais	libelle unite
5191800	04/07/2007	Escherichia coli (E. coli)	322	20	100	1000	2000	u/100ml
5191800	01/08/2007	Escherichia coli (E. coli)	322	20	100	1000	2000	u/100ml
5191800	27/09/2007	Escherichia coli (E. coli)	397	20	100	1000	2000	u/100ml
5191800	22/11/2007	Escherichia coli (E. coli)	353	20	100	1000	2000	u/100ml
5191800	06/02/2008	Escherichia coli (E. coli)	94	20	100	1000	2000	u/100ml
5191800	03/04/2008	Escherichia coli (E. coli)	77	20	100	1000	2000	u/100ml
5191800	09/06/2008	Escherichia coli (E. coli)	215	20	100	1000	2000	u/100ml
5191800	05/08/2008	Escherichia coli (E. coli)	371	20	100	1000	2000	u/100ml
5191800	08/10/2008	Escherichia coli (E. coli)	453	20	100	1000	2000	u/100ml
5191800	12/11/2008	Escherichia coli (E. coli)	160	20	100	1000	2000	u/100ml
5191800	22/01/2009	Escherichia coli (E. coli)	253	20	100	1000	2000	u/100ml
5191800	16/03/2009	Escherichia coli (E. coli)	110	20	100	1000	2000	u/100ml
5191800	11/05/2009	Escherichia coli (E. coli)	485	20	100	1000	2000	u/100ml
5191800	15/07/2009	Escherichia coli (E. coli)	268	20	100	1000	2000	u/100ml
5191800	15/09/2009	Escherichia coli (E. coli)	324	20	100	1000	2000	u/100ml
5191800	02/11/2009	Escherichia coli (E. coli)	1599	20	100	1000	2000	u/100ml
5191800	01/08/2007	Streptocoques fécaux	15	20	100	250	400	u/100ml
5191800	27/09/2007	Streptocoques fécaux	46	20	100	250	400	u/100ml
5191800	22/11/2007	Streptocoques fécaux	15	20	100	250	400	u/100ml
5191800	06/02/2008	Streptocoques fécaux	15	20	100	250	400	u/100ml
5191800	03/04/2008	Streptocoques fécaux	15	20	100	250	400	u/100ml
5191800	09/06/2008	Streptocoques fécaux	15	20	100	250	400	u/100ml
5191800	05/08/2008	Streptocoques fécaux	46	20	100	250	400	u/100ml
5191800	08/10/2008	Streptocoques fécaux	15	20	100	250	400	u/100ml
5191800	12/11/2008	Streptocoques fécaux	15	20	100	250	400	u/100ml
5191800	22/01/2009	Streptocoques fécaux	15	20	100	250	400	u/100ml
5191800	16/03/2009	Streptocoques fécaux	15	20	100	250	400	u/100ml
5191800	11/05/2009	Streptocoques fécaux	15	20	100	250	400	u/100ml
5191800	15/07/2009	Streptocoques fécaux	30	20	100	250	400	u/100ml
5191800	15/09/2009	Streptocoques fécaux	126	20	100	250	400	u/100ml
5191800	02/11/2009	Streptocoques fécaux	15	20	100	250	400	u/100ml

On constate que les valeurs déclassantes en Escherichia coli tiennent plus du bruit de fond que d'une pollution chronique alarmante ; seule la valeur du 2/11/2009 est réellement significative (proche de 2000 u/100ml = seuil retenu pour la baignade).

Il apparaît que les variations des deux paramètres soient liées : les concentrations dominantes de bactéries dans l'eau s'accompagnent d'une réduction du taux de saturation en oxygène.



Il est alors conclu que les faibles niveaux de concentrations en bactéries détectées laissent supposer une origine de l'ordre du mauvais raccordement d'une habitation (ou de quelques).

**Evaluation de l'état (1971 à 2009). Pour l'année** 2008

Les évaluations annuelles présentées ci-dessous ont été réalisées selon les critères DCE définis par l'arrêté du 25 janvier 2010. Ces évaluations n'actualisent pas l'état des lieux 2006/2007 du SDAGE mais permettent de connaître l'évolution annuelle des stations de mesures ayant permis de caractériser l'état des masses d'eau en 2006/2007. L'état des masses d'eau ne sera actualisé qu'en 2013.

<b>ECOLOGIE</b>		<b>Médiocre</b>	
<b>Physico-chimie</b>		<b>Médiocre</b>	
		<b>Valeurs retenues *</b>	<b>Evolutions</b> <i>Voir toutes les courbes</i>
<b>Oxygène</b>			
Carbone Organique (COD)	<b>Médiocre</b>	11	<i>Voir l'évolution</i>
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5) (DBO5)	<b>Très bon</b>	2,5	<i>Voir l'évolution</i>
Oxygène dissous (O2 Dissous)	<b>Moyen</b>	4,5	<i>Voir l'évolution</i>
Taux de saturation en oxygène (Taux saturation O2)	<b>Médiocre</b>	48 %	<i>Voir l'évolution</i>
<b>Nutriments</b>			
Ammonium (NH4+)	<b>Bon</b>	0,37	<i>Voir l'évolution</i>
Nitrites (NO2-)	<b>Très bon</b>	0,03	<i>Voir l'évolution</i>
Nitrates (NO3-)	<b>Très bon</b>	8,5	<i>Voir l'évolution</i>
Phosphore total (Ptot)	<b>Très bon</b>	0,04	<i>Voir l'évolution</i>
Orthophosphates (PO4(3-))	<b>Très bon</b>	0,06	<i>Voir l'évolution</i>
<b>Acidification</b>			
Potentiel min en Hydrogène (pH) (pH min)	<b>Bon</b>	6,4 U pH	<i>Voir l'évolution</i>
Potentiel max en Hydrogène (pH) (pH max)	<b>Très bon</b>	6,9 U pH	<i>Voir l'évolution</i>
<b>Température de l'Eau (T°C)</b>			
	<b>Très bon</b>	18,8 °C	<i>Voir l'évolution</i>
<b>Biologie</b>		<b>Médiocre</b>	
		<b>Notes</b>	
Indice biologique diatomées 2007 (IBD 2007)	<b>Très bon</b>	20 /20	<i>Voir l'évolution</i>
IBG RCS	<b>Médiocre</b>	6 /20	<i>Voir l'évolution</i>
Variété taxonomique		16	<i>Voir l'évolution</i>
Groupe indicateur		2	
Indice Biologique Macrophytique en Rivière (I.B.M.R.) (IBMR)	<b>Moyen</b>	11,43 /20	<i>Voir l'évolution</i>
<b>Polluants spécifiques</b>		<b>Moyen</b>	
Substance(s) déclassante(s)		<b>Cu</b>	

En 2008, la physico-chimie est toujours dégradée sur le compartiment « Oxygène ». Les mesures sont complétées par les volets « Biologie » et « Polluants spécifiques ». L'IBGN est médiocre, et du cuivre est retrouvé dans l'eau.

## Evaluation de l'état (1971 à 2009). Pour l'année 2009

Les évaluations annuelles présentées ci-dessous ont été réalisées selon les critères DCE définis par l'arrêté du 25 janvier 2010. Ces évaluations n'actualisent pas l'état des lieux 2006/2007 du SDAGE mais permettent de connaître l'évolution annuelle des stations de mesures ayant permis de caractériser l'état des masses d'eau en 2006/2007. L'état des masses d'eau ne sera actualisé qu'en 2013.



Les données 2008 sont confirmées en 2009.

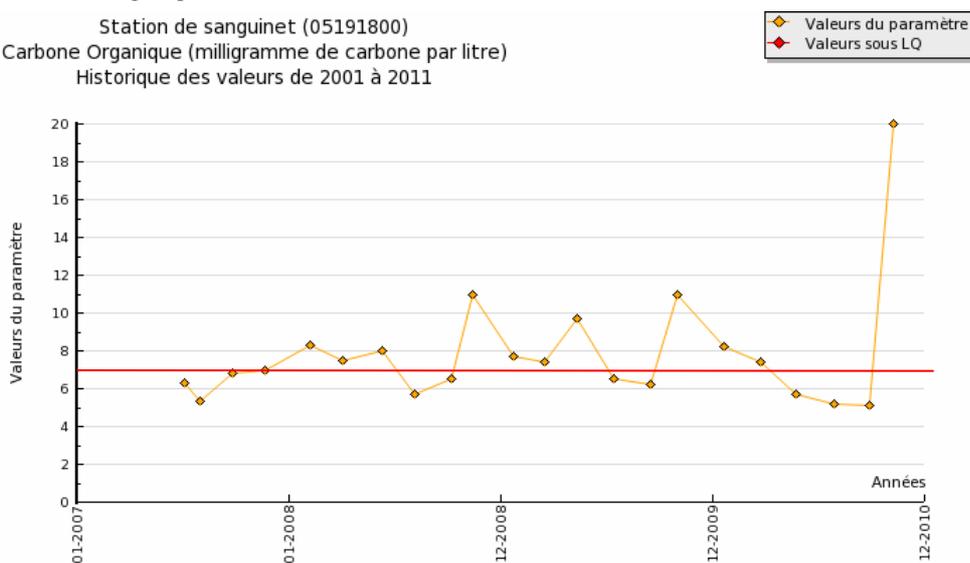
### ► Paramètres déclassants

#### ✓ Carbone Organique Dissous

Station de sanguinet (05191800)

Carbone Organique (milligramme de carbone par litre)

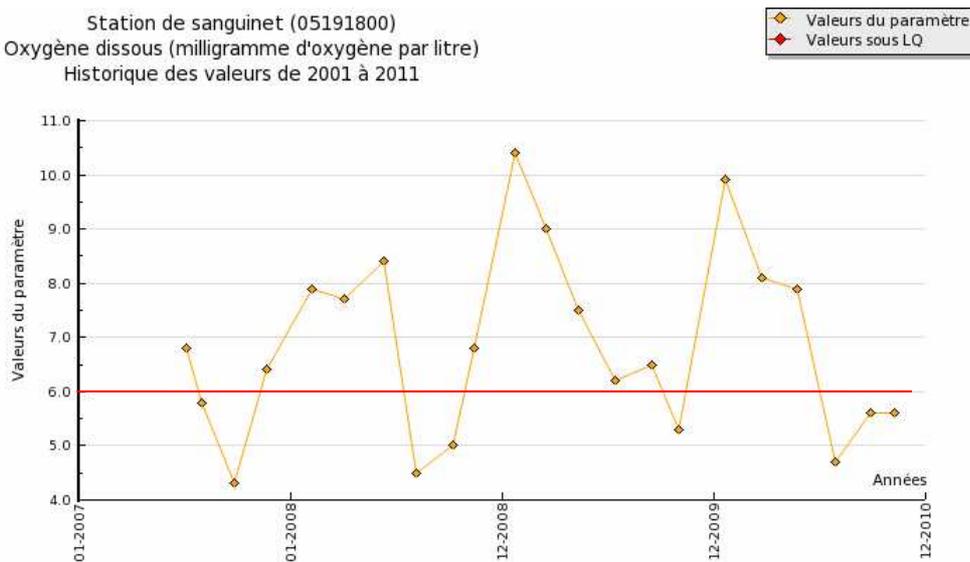
Historique des valeurs de 2001 à 2011



Les valeurs fluctuent de part et d'autre de la valeur seuil du bon état (7mg/l) : les dépassements sont très fréquemment constatés.

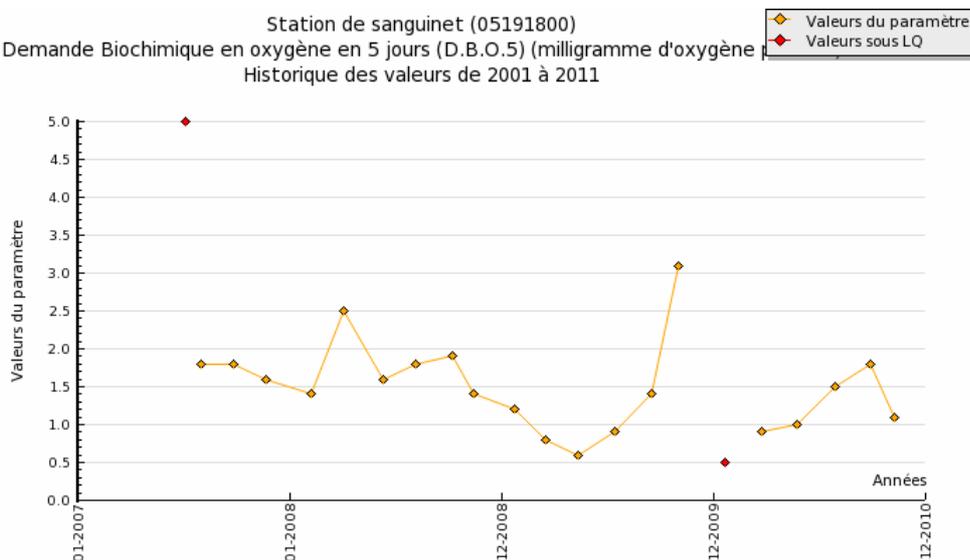
✓ Oxygène Dissous

Station de sanguinet (05191800)  
Oxygène dissous (milligramme d'oxygène par litre)  
Historique des valeurs de 2001 à 2011



✓ DBO5

Station de sanguinet (05191800)  
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5) (milligramme d'oxygène)  
Historique des valeurs de 2001 à 2011



station	Date	O2 dissous	Saturation O2	DBO5	CO	PO4---	P total	NH4+	NO2-	NO3--
191 800	22/01/2009	10,4	89	1,2	7,7	0,06	0,03	0,13	0,02	8,77
191 800	16/03/2009	9	83	0,8	7,4	0,06	0,02	0,13	0,02	6,7
191 800	11/05/2009	7,5	77	0,6	9,7	0,06	0,02	0,1	0,02	4,07
191 800	15/07/2009	6,2	67	0,9	6,5	0,06	0,03	0,15	0,02	0,86
191 800	15/09/2009	6,5	67	1,4	6,2	0,06	0,02	0,27	0,02	0,5
191 800	02/11/2009	5,3	52	3,1	11	0,06	0,04	0,19	0,02	0,5

La dégradation porte sur les paramètres révélateurs d'une charge organique anormale dans l'eau, laquelle semble être faiblement biodégradable (le pic de COD [11mg/l] s'accompagne d'une hausse de la DBO5 [3,1mg/l] mais celle-ci reste inférieure au seuil du bon état [ $\leq 6\text{mg/l}$ ]).

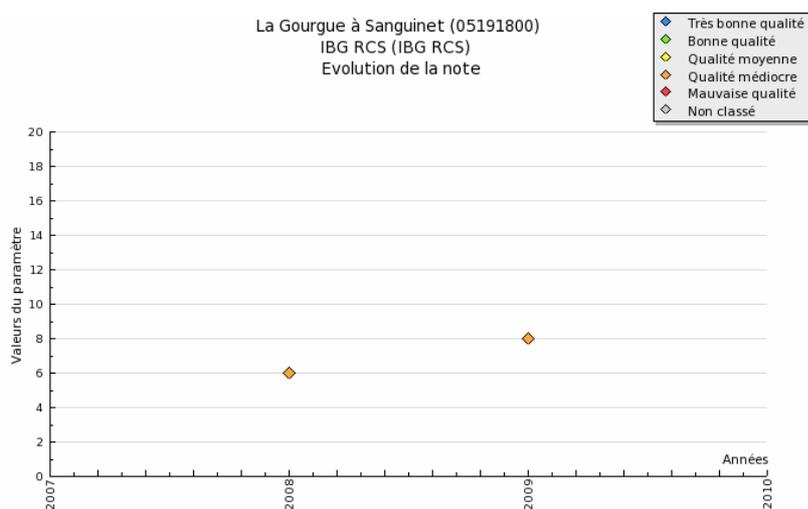
✓ IBD et IBGN

Les premières données sont acquises en 2008 :

Libellé de l'indice	Date	Résultat hydrobiologique	Limite inférieure très bon état	Limite inférieure bon état	Limite inférieure état moyen	Limite inférieure état médiocre
IBD 2007	10/07/2009	20	18	16	13	9,5
IBD 2007	06/08/2008	20	18	16	13	9,5
I.B.G. RCS	17/07/2009	8	15	13	9	6
I.B.G. RCS	11/08/2008	6	15	13	9	6

Source : SIE AEAG

La dégradation physico-chimique s'accompagne d'une altération de la biologie. Les mauvaises valeurs d'IBGN peuvent être mises en relation avec une charge organique excessive dans l'eau.



	2008	2009
Variété taxonomique ( $\Sigma t$ )	16	5
Groupe faunistique indicateur (GFI)	2	4
IBGN	6/20	8/20

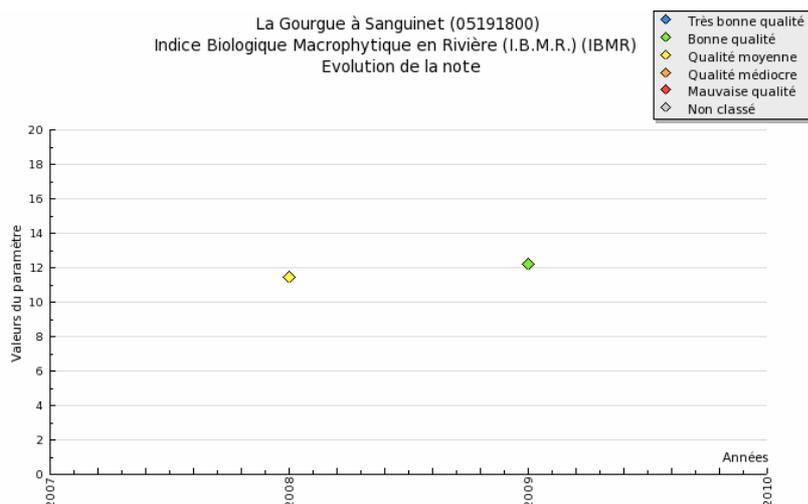
La variété taxonomique ( $\Sigma t$ ) est l'expression de la richesse faunistique ; elle donne essentiellement des renseignements sur la variété des habitats présents dans le cours d'eau. Le groupe faunistique indicateur (GI) donne, lui, plus d'information sur la qualité physico-chimique de l'eau pour les paramètres de pollution classique à dominante organique.

Les notes obtenues en 2008 et 2009 s'interprètent comme le résultat de la combinaison d'une faible variété taxonomique et de l'absence de taxons polluo-sensibles dans l'eau. Le milieu est donc peu biogène (microhabitats peu nombreux, peu diversifiés, ou altérés), et l'eau est affectée d'une pollution organique.

L'IBGN traduisant la structure d'une biocénose constituée d'organismes intégrateurs sur le long terme, est surtout sensible à des pollutions de type chronique ou bien à des pollutions de type intermittent mais suffisamment intenses pour entraîner une mortalité immédiate.

✓ IBMR

L'IBMR-2008 est médiocre (11,43), et celui de 2009 est de valeur sensiblement identique (12,2) mais juste supérieure au seuil de bon état (12)

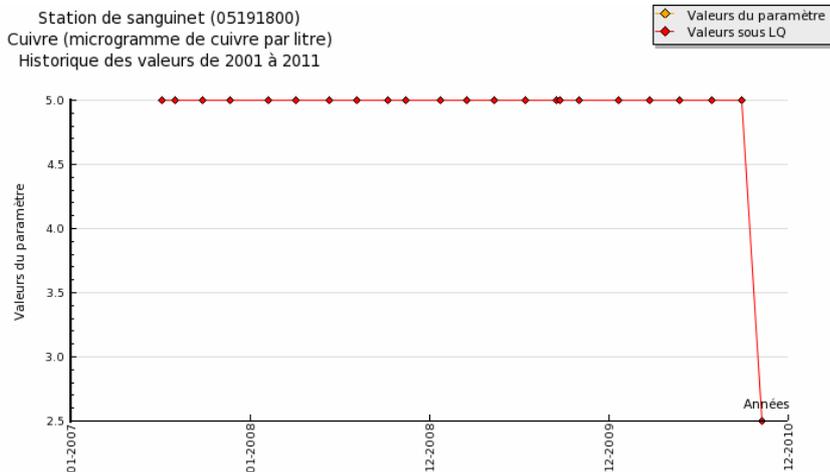


L'Indice Biologique Macrophytique en Rivière (IBMR) est fondé sur l'examen des macrophytes (cf. définition en annexe) pour déterminer le statut trophique des rivières, applicable aux parties continentales des cours d'eau naturels ou artificialisés, selon une norme AFNOR validée en 2003.

Les macrophytes révèlent le niveau trophique des cours d'eau, c'est-à-dire la quantité de nutriments présents dans l'eau et surtout dans les sédiments. L'IBMR traduit essentiellement le degré de trophie lié à des teneurs en ammonium et orthophosphates, ainsi qu'aux pollutions organiques les plus flagrantes.

Indépendamment du degré trophique que présente le cours d'eau, la note obtenue par le calcul de l'IBMR peut varier également selon certaines caractéristiques physique du milieu comme l'intensité de l'éclairement et des écoulements.

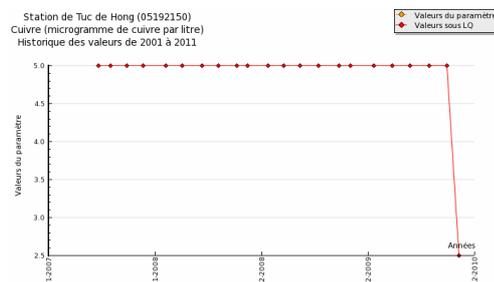
#### ✓ Cuivre



La Norme de Qualité Environnementale (NQE) est exprimée en moyenne annuelle : NQE Cu = 1,4 µg/l. la valeur enregistrée est 3,6 fois supérieure (5 µg/l) de façon permanente sauf en ce qui concerne la dernière valeur.

#### Questions à Christophe :

1. n'y a t'il pas un pb de calibration de mesure ?
2. on a exactement la même courbe sur le Canteloup ; qu'est-ce que c'est que ce bins ?



▶ Les propriétés du cuivre (haute conductibilité électrique, résistance à la corrosion, recyclabilité) font de ce métal une ressource naturelle très utilisée. Dans l'électricité, l'électronique, les télécommunications (réseaux câblés, microprocesseurs, batteries), dans la construction (tuyauterie d'eau, couverture), dans l'architecture, les transports (composants électro-mécaniques, refroidisseurs d'huile, réservoirs, hélices), les machines-outils, des produits d'équipement (plateformes pétrolières) et de consommation (ustensiles de cuisine).

▶ Les propriétés bactériostatiques et antifongiques du cuivre lui confèrent de nombreuses autres utilisations :

- Il est utilisé par l'industrie pharmaceutique, dans des applications allant des antiseptiques et antifongiques aux produits de soins et d'hygiène (crèmes, ampoules d'oligo-éléments...).
- Dans le domaine de la construction, les vertus bactériostatiques et antifongiques du cuivre, sa résistance à la corrosion et son imperméabilité justifient également son utilisation dans les canalisations d'eau, et dans certains pays, pour les toitures et gouttières (ni mousse ni plantes ne s'y installent). Le cuivre est le matériau le plus utilisé à travers le monde pour la distribution d'eau sanitaire, et celui pour lequel on dispose du retour d'expérience le plus important, portant sur plusieurs décennies d'utilisation. Des canalisations en cuivre contribuent à prévenir et limiter le risque de contamination des réseaux d'eau par certaines bactéries comme les légionelles, responsables de la légionellose, maladie pulmonaire mortelle dans 10% des cas.
- Les propriétés antibactériennes sont à l'origine d'une autre application : les peintures dites antifouling, ou anti-salissures, dont sont recouvertes les coques des bateaux. Celle-ci empêche la prolifération et la fixation d'algues et de micro-organismes marins qui ralentissent les embarcations et augmentent les risques de corrosion. Le cuivre pur est le principal composant actif de ces peintures (jusqu'à 2 kg de poudre de cuivre par litre).
- Du fait de ses propriétés bactériostatiques et antifongiques, le cuivre est également utilisé comme pesticide pour l'agriculture. Conformément à la Directive européenne 2092/91, il peut être utilisé en agriculture biologique sous forme d'hydroxyde de cuivre, d'oxychlorure de cuivre, de sulfate de cuivre et d'oxyde de cuivre. Il est en particulier utilisé en viticulture biologique sous forme de Bouillie bordelaise pour lutter contre le mildiou. Dans l'élevage porcin, le cuivre est parfois utilisé comme complément alimentaire.
- Enfin, ses vertus antifongiques sont également utilisées dans la fabrication de sels hydrosolubles utilisés en tant que produits de traitement du bois (cf. annexe2).

## HYDROMORPHOLOGIE

Dans le dossier de demande de DIG en vue de l'aménagement et la restauration de la Gourgue, déposé par la Communauté de commune des Grands Lacs en janvier 2011, deux aspects essentiels sont évoqués :

- ✓ La préservation et la réhabilitation de la zone humide existante de part et d'autre du cours d'eau à l'aval du barrage du moulin de la Mole dans ses fonctionnalité de zone tampon en matière d'hydraulique, d'auto-épuration ... Des travaux sont envisagés afin d'assurer la reconnection de bras morts, l'accentuation de la fréquence de débordement, la reconquête du champs d'expansion de crue ...
- ✓ Le barrage du moulin de la Mole constitue un obstacle à la continuité écologique. Il est répertorié sur la liste additionnelle au titre de l'article L214-17/2 CE. Son équipement en vue d'assurer le transport suffisant des sédiments et la circulation des poissons migrateurs interviendra à près 2015. Cet ouvrage est recensé comme devant permettre à terme le libre passage de l'anguille et de la lamproie marine.

## IDENTIFICATION DES PRESSIONS

### ► STEP communales

STEP communale de Sanguinet = 8000 EH ; BAAP + infiltration ; pas de rejet au cours d'eau ; le site d'infiltration est situé à 3,3 kms du cours d'eau.

Nom_Commune	INSEE_Commune	Population	Flux de la Step en carbone (kg/j)	Flux de la Step en azote (kg/j)	Flux de la Step en phosphore (kg/j)	% d'apport de carbone de la step/apport total domestique à la masse d'eau	% d'apport d'azote de la step/apport total domestique à la masse d'eau	% d'apport de phosphore de la step/apport total domestique à la masse d'eau	Mise_en_service	EH	Type_station Fillière_traitement	Nature_rejet
SANGUINET	40287	2000	6,6	3,3	1,1	100,0	100,0	100,0	?	8000	Boues activées aération prolongée	Infiltration

### Note STB du 6/1/2010

La note STB du 6/1/2010 relative à la détermination des masses d'eau impactées par une pollution domestique n'est pas exploitable dans le cas de STEP procédant à une infiltration de leur rejet.

### ► Ancienne décharge sauvage

Un propriétaire riverain a procédé par le passé au remblaiement d'une partie de la zone humide à proximité du lieu-dit « la fontaine de Sainte-Rose », en aval du barrage du moulin de la Mole ; les déchets entreposés n'étaient pas tous inertes. Un PV a été adressé par la police de l'eau le 6 août 2004. Une remise devait intervenir avant juillet 2005.



► *Pollution domestique*

En amont de la station de mesure, il existe deux habitations en bordure du cours d'eau.



► *Moulin de la Mole à Sanguinet*

✓ En 2003, est signalée au SPE la remise en service des ouvrages de dérivation du moulin de la Mole à Sanguinet. Est dénoncée une pratique de gestion de la part du propriétaire consistant en l'ouverture en grand des vannes du moulin, produisant un effet de chasse de dégravaire : la fraction sédimentaire de l'écoulement captée par le plan d'eau est restituée massivement au cours d'eau. Une visite sur place a lieu le 24 juin 2004

Le propriétaire explique que la régulation du niveau est réalisée au moyen de l'ouvrage de décharge de la réserve motrice. Celui-ci est constitué de 4 pelles en bois dont la base repose sur le seuil de l'ouvrage : la fonction de régulation est assurée en période de régime hydrologique normal par déversement au-dessus de ces pelles, en cas de crue par relèvement de ces pelles (et intervention si nécessaire au niveau des vannes du moulin). Le propriétaire est assujéti à faire en sorte que cette pratique soit dûment décrite dans le règlement d'eau.



*Ouvrage de régulation du niveau d'eau du moulin de la Mole*

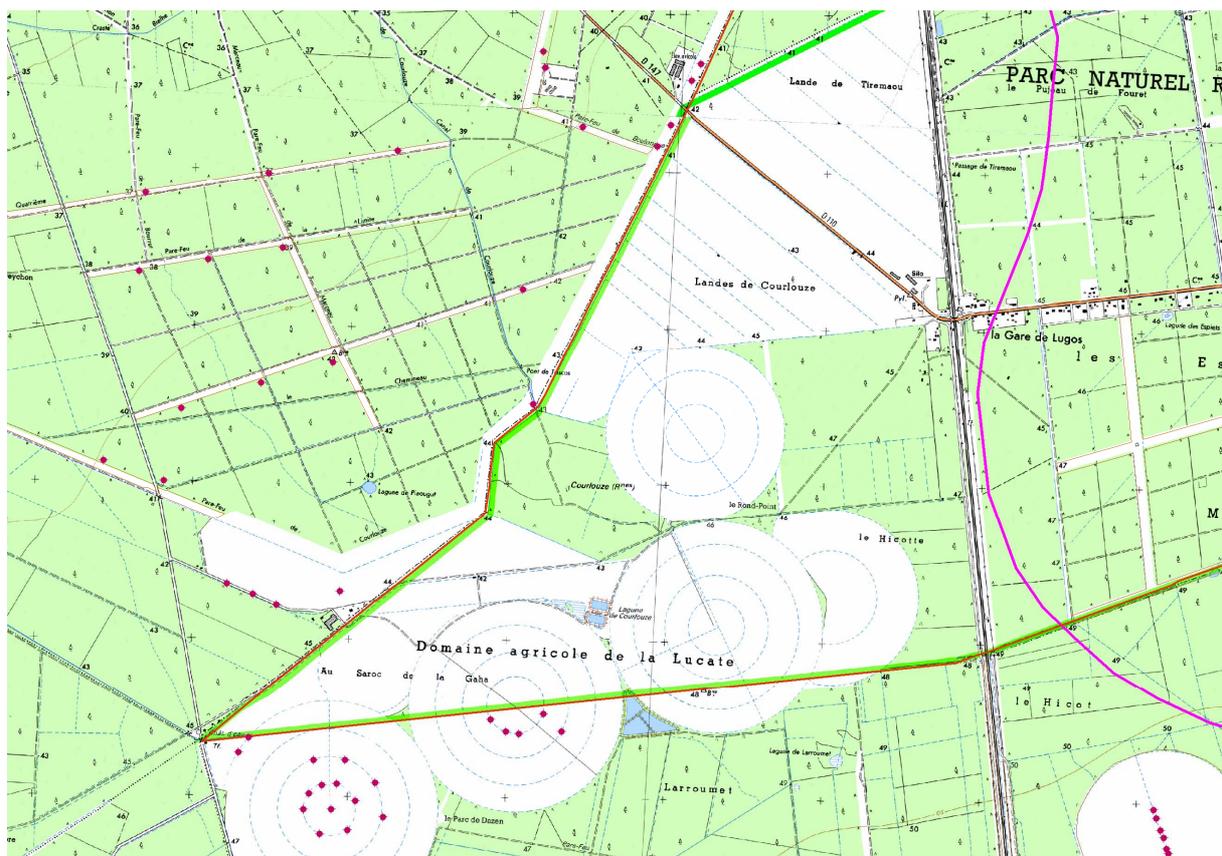


*Réserve motrice du moulin de la Mole*

✓ Dans le dossier de demande de DIG en vue de l'aménagement et la restauration de la Gourgue, déposé par la Communauté de commune des Grands Lacs en janvier 2011, il est fait état d'un envasement du lit mineur, dû essentiellement aux vidanges répétées et non contrôlées de l'étang de la Mole.

## ► Zone agricole sur la tête de bassin

La zone agricole du domaine de la Lucate, située pour l'essentiel en Gironde, est drainée par au moins deux canaux principaux dont l'un, le canal de Courlouze, rejoint la Gourgue en aval du pont du Baron. Une parcelle de 100 ha fait l'objet d'un épandage. La nature des produits épandus reste à préciser.



---

### LIENS DE CAUSE A EFFET

---

- ✓ La pollution organique constatée trouverait deux origines :
  - elle semble pouvoir être liée à une pollution bactériologique mineure, laquelle pourrait résulter du mauvais raccordement d'habitations situées à proximité immédiate de la station de mesure,
  - elle semble principalement marquée par une fraction peu dégradable, ce qui pourrait être mise en relation avec
    - le parcours forestier du cours d'eau, duquel peut résulter un chargement en composés humiques,
    - l'existence de la décharge sauvage, mais les dépôts ont a priori principalement consisté en des matériaux inertes,
    - les produits épandus sur la zone agricole, mais leur nature reste à préciser,
    - les vidanges répétées de l'étang de la Mole.

**Etendue du contrôle exercé par la collectivité compétente en matière d'assainissement :**

☒ **La compétence « assainissement des eaux usées » comprend le contrôle des raccordements au réseau public de collecte (art. L224-8 CGCT)**

☒ **Afin de contrôler la qualité d'exécution des branchements et leur maintien en bon état de fonctionnement (art. L1331-4 CSP), les agents du service assainissement ont accès aux propriétés privées (art L1331-11 CSP).**

- ✓ La dégradation en Cuivre pourrait résulter des activités agricoles d'épandage sur le secteur agricole.
- ✓ La dégradation de l'IBGN peut être liée à cette pollution organique ou à cette éventuelle pollution métallique (groupe faunistique indicateur de rang faible) et une qualité du substrat insuffisante (faible variété taxonomique), pouvant être mise en relation avec la pollution mécanique affectant la portion aval du cours d'eau soumise aux vidanges de l'étang de la Mole.
- ✓ La dégradation de l'IBMR peut être liée à cette pollution organique.

**IDENTIFICATION DES ACTIONS**

Elles sont orientées sur la recherche de la cause de la pollution organique constatée, et l'arrêt des vidanges non autorisées de l'étang de la Mole. La reconquête de la fonctionnalité d'autoépuration de la zone humide bordant la ME apparaît essentielle.

Actions opérationnelles à mettre en œuvre	Code mesure PDM	Intitulé mesure PDM
Contrôle de conformité des branchements des maisons d'habitations situées en amont immédiat de la station au réseau séparatif	<i>art. L224-8 CGCT</i> <i>art. L1331-4 CSP</i>	
Recherche de la pollution organique : réalisation d'un profil en long sur le paramètre 'Concentration en O2 dissous'. Détermination de choix de sites de mesures et de périodes de mesures pertinents (à l'aval du barrage du moulin, à l'aval de la décharge sauvage, à l'aval de la zone agricole ...)	<b>Conn_1_01</b>	Développer le suivi de la qualité des masses d'eau superficielles et souterraines : - développer les réseaux de mesure (nouvelles stations, enrichissement des stations existantes par mesure de nouveaux paramètres), - mettre en place un système opérationnel de suivi (définition de méthodologies et d'outils de suivi).
Détermination des produits épandus sur le domaine agricole de la Lucate	<b>Conn_3_01</b>	Améliorer la connaissance des usages générateurs de pollution (industrie, agriculture, urbanisation...) : approche par bassin versant
Rappel à la loi du propriétaire de l'étang de la Mole Contrôle de l'arrêt des vidanges non réglementées de l'étang de la Mole	<i>Plan de contrôle de la MISEN</i> <i>Art. L216-8 CE</i> <i>Art. R216-12/1 CE</i>	
Revaloriser le fonctionnement de zone tampon de la zone humide associée à la ME	<b>Fonc_2_04</b>	Restaurer et entretenir les annexes hydrauliques des cours d'eau



